



LA LETTRE DU MAIRE

DECEMBRE 2015 - n°18

Joyeux Noël



Aucun de nous ne peut être indifférent aux événements tragiques de ce soir du 13 novembre 2015. La fin d'année qui approche et ses fêtes traditionnelles de Noël et du Nouvel An vont nous permettre de nous retrouver en famille, avec des amis, et de passer des moments festifs. Nous ne pourrions, pour autant, oublier ces victimes innocentes. La vie doit continuer et, même pendant ces jours de fêtes, nos pensées pourront se tourner vers ceux disparus pour rien, ou vers ceux qui restent et qui ne comprennent pas pourquoi, ce jour-là, leur vie a tourné au cauchemar.

Nous vous souhaitons à tous, vos amis, votre famille, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

QUE PERMET L'ETAT D'URGENCE ?

Depuis le 15 novembre zéro heure :

- le ministre de l'intérieur peut prononcer l'assignation à résidence de toute personne dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics ;
- le préfet peut ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacles, débits de boissons et lieux de réunion de toute nature et interdire, à titre général ou particulier, les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre ;
- le préfet peut ordonner des perquisitions à domicile de jour et de nuit. Ces dispositions s'ajoutent à celles déjà en vigueur depuis le 14 novembre, zéro heure, à savoir la possibilité pour le préfet :
 - d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux ou aux heures fixés par arrêté ;
 - d'instituer, par arrêté, des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé ;
 - d'interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics.

ARRETE PREFECTORAL DE L'ISERE DU 20 NOVEMBRE 2015 :

Article 1 : Les ventes au détail de combustibles corrosifs, carburants à emporter et gaz inflammables sont interdites dans les stations-services et autres points de vente délivrant ces produits, sauf nécessité dûment justifiée, en tant que besoin, avec le concours des services de police et gendarmerie locaux.

Article 2 : Les feux d'artifices sont interdits. Cette interdiction concerne toutes les catégories d'artifices ainsi que la mise en œuvre d'artifices assurés par une personne titulaire soit du certificat de qualification prévu à cet effet, soit un agrément préfectoral.

INFORMATION IMPORTANTE : Le Plan Communal de Sauvegarde.

Mise à jour du système d'alerte : Nous avons reçu de nombreux retours de fiches « contact télé alerte » et envisageons de tester notre dispositif par **un appel téléphonique à l'ensemble de la population le 4 janvier 2016** en fin de matinée, merci d'en prendre note. Il est encore temps de nous faire parvenir des fiches contact pour la mise à jour du fichier.

Le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes à l'Espace Jean Fournet, ouvrira ses portes :

**Le vendredi 11 décembre de 17h à 23h et
le samedi 12 décembre de 10h à 18h.**

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveaux exposants pour ce marché artisanal.

Sur place buffet de Noël : huitres, foie-gras, escargots, cuisses de grenouilles, moules, saumon.

(Uniquement le vendredi soir)

Buffet réduit le samedi (*snack, frites*)



La présentation des vœux de la municipalité aura lieu :

**Le mardi 5 janvier à partir de 18h30
Au boulo-drome** de l'Espace Jean Fournet





Banque Alimentaire de l'Isère

Solidarité affirmée et forte mobilisation pour la Collecte 2015 de la Banque Alimentaire Grâce à une générosité qui ne se dément pas, les Isérois offrent plus de 210 tonnes de denrées à distribuer aux personnes en situation de précarité.

30 novembre 2015 – Déjà 30 ans que des bénévoles de la Banque Alimentaire de l'Isère accueillent les donateurs potentiels aux portes des supermarchés. Les premières estimations indiquent que, comme les années précédentes, les Isérois ont donné généreusement. Malgré un contexte économique difficile pour beaucoup, la générosité du grand public va aider les 85 associations et organismes sociaux partenaires de la BAI à servir près de **3 millions de repas** aux personnes en situation de précarité. Inférieure en poids mais supérieure en volume – beaucoup de pâtes, moins de conserves –, la collecte 2015 de la BAI représentera, cette année encore, **15 % des 1500 tonnes distribuées aux plus démunis**. Ces produits alimentaires viendront s'ajouter aux **490 tonnes de produits frais ramassés tout au long de l'année** par les bénévoles. Toutes les denrées offertes pendant ces deux jours vont permettre de compléter les stocks des Banques Alimentaires et seront ensuite **distribuées intégralement** tout au long de l'année dans le **département de l'Isère**. Nous tenons à **remercier les clients des surfaces alimentaires et les 3000 bénévoles** qui ont participé à ce grand élan de générosité. Grâce à cette collecte, la Banque Alimentaire de l'Isère va pouvoir aider et soutenir concrètement les personnes fragilisées tout au long de l'année 2016.



Bravo et merci !



Une nouvelle action est proposée au Centre Social du Roussillonnais. Pour un moment d'écoute et de partage : **Le café des parents**



Dans le cadre des actions intergénérationnelles prévues sur le temps périscolaire des mercredis après-midi, le mercredi 25 novembre, une trentaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans se sont rendus au Foyer Clariana afin de partager un loto. De nombreux lots étaient à gagner et **quelle ne fut pas la joie de tous de partager ce bon moment** dans une ambiance conviviale. Cette après-midi s'est conclue par un goûter préparé par les cuisiniers et par l'échange de cadeaux. En effet les enfants avaient réalisés des cartes de vœux personnalisées pour les résidents, qui eux, leur ont offert des petits sujets en forme de père Noël réalisés à la main lors des ateliers de couture. Ces moments de rencontre et de partage sont appréciés par tous et tout le monde attend avec impatience le mercredi 6 janvier afin de partager la galette des rois.



Au centre social du Roussillonnais
Tous les mercredis de 9h à 11h
Nouveaux horaires! hors vacances scolaires

Café des parents
et des grands parents

16 av Jean Jaurès / 38150 Roussillon
04.74.29.00.60
centresocialduroussillonnais.fr

*Joyeuses fêtes de
fin d'année à tous*



Et à très bientôt pour une prochaine lettre...
Le Maire, Olivier MERLIN.